

# Conte de Noël

## La Conquête du Reveillon

C'était en 1792  
D'un jour qui jolissait encore du prestige  
de Volmy, tenait les ennemis en échec  
sur la frontière de l'Est, mais ses états  
commençaient à palir.

C'est une nuit de Noël, à l'heure d'un détachement  
de 1.500 hommes, était depuis quelques jours  
campé — dans la boue et dans la neige, —  
au pied des hauteurs de Wavrin, derrière  
lesquelles se réunissaient les Sarro et la Mo-  
selle. Pully avait bien voulu envoyer cette  
position, mais elle était parfaitement forti-  
fiée et défendue par une forte artillerie et  
30.000 vases colportés.

Le général avait son idée.

C'est de Noël, Pully était assis sur un  
taquet de pin, devant un feu de bivouac, une  
grosse pipe à la bouche, les pieds hors de  
ses sabots, d'où pendait des brins de paille  
d'étove.

Pully réfléchissait.

De temps en temps, il écartait dans la  
cendre, allumait le feu avec son sabre et  
poussait un grognement.

Il pensait que c'était riche, que la Révolution  
n'était pas riche, qu'une mi-  
sère épouvantable sévissait aux armées et  
que les souffrances des défenseurs de la pa-  
trie étaient vraiment trop grandes. Il pen-  
sait aussi que la Convention exigeait la vic-  
toire ou la coupe d'un fournir les moyens et  
que — hélas ! brave Pully — l'ingratitude  
envoyait les chefs volontiers — était devenu  
une maxime de gouvernement — des les fa-  
ciles citoyens qui dirigeaient les destinées  
de la Patrie.

Les feux du bivouac de la petite armée de  
Pully décoloraient toute la vallée. Déjà, dans  
les tentes, les officiers se réchauffaient. Mais  
depuis huit jours, sans aucune nourriture  
que des raves cuites à l'eau.

Pendant ce temps, les Autrichiens se go-  
bergeaient sur la montagne. La borne odore  
de leurs cuisines se répandait jusqu'au camp  
français à la grande fureur des soldats.

Le général avait son idée.

La plupart d'entre eux furent tués ou  
pris. Les autres s'enfuirent.

Comme les dernières compagnies, hési-  
tantes et sanglantes, revenaient de la por-  
taite, Pully prit dans ses mains une de  
ces raves qui roulaient à une broche d'ap-  
provisionnement. Il la souleva, en détacha une  
partie, mordit à pleines dents dans la chair tendre  
et jeta le reste à la bouche pleurant à chaudes  
larmes.

Le réveil eut un point, à table citoyennal.

Le vieux soldat et l'enfant ourri de sa  
table et aspira, une longue prise d'une ge-  
te gracieuse, — tel un officier de la guerre  
en décadence.

RAFFESTIN-NADAUD.

## ECHOS

M. Claret et la 2<sup>e</sup> Jconde.

Quant Mona Lisa disparut, M. Jules Claret parait très affecté.

— Cela me fait beaucoup de peine, dit-il, d'un sociétaire. Cette diminution du Louvre n'est pas aussi pénible que si l'on retirait du répertoire un de nos plus grands chefs-d'œuvre dramatiques : « Phédre » ou « Flore », par exemple.

Aussi fut-il joyeusement surpris lorsqu'il apprenait l'arrestation de Mona Lisa. Mais, après avoir exprimé son contentement, il pousse un profond soupir.

— Eh bien ! lui dit un de ses camarades, nous allons te revoir bientôt !

— Parlez pour vous, murmure M. Claret, quant à moi...

— Mais vous savez qu'elle sera à Paris dans quelques jours !

La malade aspire de nouveau, et, avec un accent de profond découragement, répète :

— Dans quelques jours, dans quelques jours...

Le triste persécution ne trompait point M. Jules Claret. Il n'aurait pas osé à un retour qui l'eût comblé de joie.

Pour bien dormir.

Un médecin vient de publier une brochure remplie de conseils pratiques à l'usage des gens qui éprouvent quelque peine à s'endormir.

Il recommande de se coucher sur le côté droit, les jambes nues, un peu pliées, de façon à relâcher les parois abdominales, les mains entrecroisées pour ne pas froisser les articulations.

Pour être hygiénique, le sommeil doit être paisible. Soit garder de penser ou de lire, soit s'endormir.

Humour macabre.

Le plus belle histoire du monde, ce n'est pas Ruy Blas, mais celle de deux hommes qui se disputent pour un morceau de pain. Elle nous vient pourtant d'Angleterre, c'est dans le « Daily Express » que nous l'avons lue.

Notre confrère londonien raconte hier l'histoire d'un chien qui se disputait avec un homme pour un morceau de pain. Elle nous vient pourtant d'Angleterre, c'est dans le « Daily Express » que nous l'avons lue.

## La Mort de M. Claretie

LES OBSEQUES AURONT LIEU SAMEDI

Paris, 24 décembre.

Les obsèques de M. Jules Claretie, de l'Académie française, auront lieu samedi à dix heures du matin.

Aux obsèques de la nuit par le cercueil porté par les élèves de l'École Saint-Pierre de Roule.

M. Claretie est l'un des premiers qui se soient venus inscrire pour le Centre MM. Viviani, Doumergue, Caillaux, Bérard, Jaquet, de Margerie, Hébrard, Chassaing, Goyon, Gailly, Guy, Emile Musard, Lucien Millevoye, Jules Delmas, Henri Baillif, Henri Robert, Léon Devin, Arthur Meyer, Gustave Simon, Albert Carré, Charles-Henri Hirsch, Pierre Decourcelle, Kieleskewski, Marius Galbon, Marcelin Pelletier, Pierre Lafitte, Cail, M. et Mme Loubet, Maurice Faure, René Bernard, Lugné-Poe, Gustave Geffroy, André Antoine, G. Lantier, René Bazin, Abel Hermant, docteur Labbé, Lucien Pallez, Messier, Brasseur, Berthelot, de Saint-Germain, Guiraud de Scévola, Dramon, Gustave Geiges, Duvroux, Maurice Barrès, Georges Leygues, lieutenant-colonel Millon, Hennion, préfet de police, Jacques Dille, Paul Grosclaude, Henri Antonin Dubost, Emile Febvre, Louise Abbéma, etc.

## La grève de Merville

LE CALME EST REVENU

La calma continue à régner parmi les grévistes mervillais. Les patrouilles de gendarmes à cheval, à pied circulent dans les rues, jour et nuit.

Les deux ouvriers blessés par des balles tirées par la police, et qui ont subi des opérations chirurgicales à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, vont assez bien que possible.

Un capitaine de gendarmes les a interrogés, ainsi que M. Decourcelle, médecin-inspecteur de Hazebrouck, afin de déterminer si les projectiles sont entrés dans le corps par le haut ou par derrière, c'est-à-dire si les coups de feu ont été tirés au moment où les grévistes étaient assis, ou bien au moment où ils se tenaient à la vue des revolvers.

M. Merzant, délégué de la C. G. T., arrivé dimanche soir, est reparti le lendemain.

Il a fait une enquête sur l'agression dont a été victime son camarade Labbe et est reparti pour Paris.

Des bruits de grève générale de toutes les usines de Merville ont circulé dans la journée de mardi, mais ils sont aujourd'hui démentis. Il est question, par ailleurs, d'une réunion au cours de laquelle les grévistes se seraient réunis, pour jeudi après-midi, jour de Noël. Une manifestation paisible aurait lieu, dans les rues de la ville, pour protester contre le maintien des cinq arrestations de grévistes.

Les nouvelles circulées au sujet de la manifestation n'ont pas eu lieu. Le parquet de Hazebrouck continue son enquête. Le garde Desiré Leunghart, blessé à la tête au cours des bagarres du vendredi, va beaucoup mieux.

## La XI<sup>e</sup> Fête Fédérale des Musiques de Saint-Amand-les-Bains

14 et 15 juin 1914

Le ministère de l'Instruction Publique

Paris, 24 décembre.

Ce matin, MM. les députés Hayez, Méline, Lecomte, Poincaré, les députés Bavaing, Boyer, Seydoux et Guislain et M. Alfred Richard, président de la Fédération musicale du Nord et du Pas-de-Calais, accompagnés de M. Trépoit, préfet du Nord, se sont rendus au ministère de l'Instruction Publique pour offrir à M. Viviani la présidence d'honneur de la XI<sup>e</sup> Fête fédérale des musiques qui se tiendra à Saint-Amand-les-Bains les 14 et 15 juin 1914.

Un excellent accord a été fait à la délégation qui s'est retirée en emportant avec elle une acceptation. M. le député Davain, en sa qualité de maire de la ville de Saint-Amand, a promis son concours et de vouloir le gouvernement donner une nouvelle marque de sa sympathie à la Fédération en même temps qu'à la laborieuse population qui le représente, donnant l'assurance que la XI<sup>e</sup> Fête fédérale sera brillante.

M. Richard, appuyé par les parlementaires a sollicité : 1<sup>o</sup> la réorganisation de l'enseignement de la musique à l'école et la création d'un conseil supérieur de la musique dont il a démontré l'utilité ; 2<sup>o</sup> l'autorisation pour la Fédération des musiques du Nord et du Pas-de-Calais d'organiser, à ses frais, à l'issue de l'examen du certificat d'études primaires, une œuvre de solidarité scolaire destinée à récompenser les musiciens comptant trente années de scolarité.

Cette dernière demande a été l'objet d'une amorce très vive de la part des représentants du Nord.

Le ministère de la guerre

Au ministère de la Guerre, les députés et députés furent reçus par M. Noutens.

M. le préfet du Nord, en présentant M. Richard, président de la Fédération, a fait l'éloge de l'importance de ce groupement et son excellente organisation qui méritent les encouragements du gouvernement pour l'œuvre sociale poursuivie.

M. le ministre a souligné les applications du Président de la Fédération, l'entretenant : 1<sup>o</sup> du maintien et de la réorganisation de toutes les musiques militaires ; 2<sup>o</sup> de la création d'un examen officiel et par corps d'armée, des concours de musique ; 3<sup>o</sup> de la création d'une médaille pour récompenser les musiciens comptant trente années de scolarité.

M. le ministre a manifesté à plusieurs reprises sa bienveillance à la délégation, laquelle a remercié, exprimant l'espoir qu'il voudra bien prendre en considération les vœux des 103 sociétés fédérées du Nord et du Pas-de-Calais, soit plus de 52.000 musiciens de ces deux départements.

## La Mort du Cardinal Rampolla

UN CONFLIT AUTOUR DU TESTAMENT

Rome, 24 décembre.

D'après le « Nuova Giornale », il serait non seulement exact que le testament du cardinal Rampolla n'aurait pas disparu, mais on en aurait trouvé deux. Le tenancier de ces documents qui ne portent pas de date serait le cardinal Rampolla lui-même.

Rien n'aurait été dit sur son vivant, c'est par suite d'une fortune, qui se monte à 8 millions de lire, à la Basilique de Saint-Pierre et à l'église de Saint-Charles.

En raison de ces deux cardinalités, des procès seraient sur le point d'être engagés par les héritiers de l'ancien secrétaire d'Etat au Vatican.

## Violent incendie à la Compagnie Royale Asturienne

A AUBY

Mercredi matin, à cinq heures, les ouvriers de l'équipe de jour de la Compagnie Royale Asturienne, en prenant leur travail à l'usine d'Auby, aperçurent que le bureau des expéditions était en feu ; sans tarder ils donnèrent l'alarme et des secours furent organisés. Mais à dix heures, le feu avait gagné un magasin adjoint, long de cinquante mètres, abritant une grande quantité de zinc laminé et ouvré, prêt à être expédié.

Quand arrivèrent sur le lieu du sinistre les pompes de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, de la gare de Pont-de-la-Daule, de ces communes d'Auby, Fiers-en-Recroisieux, Roesel-Warendin et Raimbeaucourt, qui ont mis en batterie.

Malgré les efforts de la ville de Douai, qui avait été mandée par téléphone, à 6 heures 10 du matin, mais bien tôt on constata que son départ, les pompes dont on disposait ayant réussi à circonvenir le sinistre et à éteindre les flammes, les incendies de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, de la gare de Pont-de-la-Daule, de ces communes d'Auby, Fiers-en-Recroisieux, Roesel-Warendin et Raimbeaucourt, qui ont mis en batterie.

Le bureau des expéditions, avec tous les bons de commandes, les lettres de voiture et les documents du service, a été la proie des flammes, ainsi que le magasin d'expédition de toutes les marchandises qui y étaient.

Les pertes, couvertes par des assurances, sont évaluées à 90.000 francs environ.

Le directeur de la Compagnie des mines de l'Escarpelle, en présence dans le bureau des expéditions, où se trouvait un feu de l'écroulement d'une plaque de bois placée sur la plancher pour un solé, un poêle.

## Propos d'un Lillois

Les tribulations d'une locomotive

« Ce traitement de la machine est tellement bon que vers deux heures du jour on se voit le feu de l'obscureur s'éteindre, la machine, dans les locomotives s'éteignant à son plus être, m'obéissant... »

Par ces deux phrases, qui ont été prononcées au cours d'un voyage, on voit que la machine est en bon état, et que le traitement est bon.

Quant à la machine, elle est en bon état, et que le traitement est bon.

## L'ES 3 ANS

A la Commission sénatoriale

Paris, 24 décembre.

La commission sénatoriale de l'armée a continué l'examen du projet de loi portant modification de la loi du 7 août 1913. On a discuté les articles 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> de la loi. La discussion a porté sur la situation militaire des élèves des grandes écoles.

A la commission des finances, M. Noutens a été entendu sur le projet de loi relatif à l'augmentation des soldes dans l'armée. Le projet vient en discussion vendredi.

## Un déraillement à Arieux

Mercredi, à 5 heures 30 du matin, un wagon de bois de marchandises d'un déraillement en gare d'Arieux, obstruant les deux voies, de sorte que la circulation des trains a été suspendue et qu'un service de piétons a été établi.

Après deux heures d'efforts la circulation normale a été rétablie.

## Tentative d'incendie criminelle à LA GROISE

Le 21 courant, M. Ringuel Emile, marchand de fer à Oullin (Nord), était allé avec sa belle-mère, Mme veuve Henri Hennouin, à la messe à La Groise (Nord), au lieu dit : « Terrain ». Vers 23 heures et demie, comme M. Ringuel se disposait à rentrer à Oullin, il aperçut un individu qui se glissait le long du mur de la maison. Croisant avec lui, il entendit ce dernier dire : « Ringuel se cache derrière le sapin, nous à nous y mettrons à brûler la maison ». Aussitôt il entendit ce dernier s'éloigner en courant. M. Ringuel se mit à sa poursuite, mais ne parvint pas à le rattraper. L'individu a dû profiter de l'obscurité qui régnait à cette heure tardive et pénétrer dans une pâture voisine.

Voici que le feu était à la toiture de la maison de M. Ringuel. M. Ringuel revint sur ses pas et, aidé de plusieurs voisins, il réussit à éteindre ce commencement d'incendie, après quinze minutes d'efforts.

La maison, qui est bâtie en briques et en terre cuite, est en ruine, a une valeur de 500 francs.

Les dégâts sont évalués à 50 francs.

Il n'y a pas d'assurances.

Le gendarme de la Gironde a ouvert une enquête et recherche activement l'incendiaire. Espérons qu'elle réussira à le découvrir, car dans le pays on croit à une vengeance.

## La grève des bouchers

Paris, 24 décembre.

Les ouvriers bouchers en grève à la Ville-Lévy, se sont réunis à la Bourse du Travail, ont voté la grève à l'unanimité.

Les patrons ont tenu une réunion dans laquelle ils ont décidé de faire quelques concessions. On croit généralement que les ouvriers n'accepteront pas ces concessions.

Une réunion a lieu actuellement à l'Hôtel de Ville, entre délégués patrons et ouvriers. Si un accord d'interversion pas, 800 dépeches seront envoyées en province, invitant les propriétaires à ne pas envoyer de bœufs pour le marché de demain.

Paris, 24 décembre.

La réunion entre patrons et ouvriers a eu lieu à 3 heures. Les négociations furent extrêmement laborieuses ; les pourparlers finirent à plusieurs reprises être rompus.

Le maître des travailleurs a déclaré qu'en raison de l'accord intervenu, il pensait pouvoir affirmer que le travail reprendrait vendredi matin.

## Le Krach de l'agent de change Girin et de la Mutuelle de France et des Colonies

M. Alfred Le Roy, député, en réponse à une demande de renseignements formulée par plusieurs députés de son circonscription, vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Député et cher Collègue,

Par lettre du 3 décembre 1913, vous avez bien voulu m'écrire que vous étiez au courant de la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

La Mutuelle de France et des Colonies n'a pas été agréée par le Ministère du Travail, et par conséquent, je ne puis donner d'avis sur la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

## Société des Vétérinaires du Nord

Les Vétérinaires du Nord ont tenu le 21 décembre 1913 leur séance annuelle annuelle à la préfecture du Nord, sous la présidence de leur nouveau président, M. Crovvel, de Dunkerque, chevalier de la Légion d'honneur.

M. le professeur Petit d'Allort, président de la Société de Pathologie comparée, était venu par sa présence relever l'éclat de son succès.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

LES PLUS BELLES

# Cartes de Visite

les moins chères, les mieux soignées

SORTIR

à l'imprimerie de

## PROGRES DU NORD

27, rue du Béthune, LILLE

## La grève des bouchers

Paris, 24 décembre.

Les ouvriers bouchers en grève à la Ville-Lévy, se sont réunis à la Bourse du Travail, ont voté la grève à l'unanimité.

Les patrons ont tenu une réunion dans laquelle ils ont décidé de faire quelques concessions. On croit généralement que les ouvriers n'accepteront pas ces concessions.

Une réunion a lieu actuellement à l'Hôtel de Ville, entre délégués patrons et ouvriers. Si un accord d'interversion pas, 800 dépeches seront envoyées en province, invitant les propriétaires à ne pas envoyer de bœufs pour le marché de demain.

Paris, 24 décembre.

La réunion entre patrons et ouvriers a eu lieu à 3 heures. Les négociations furent extrêmement laborieuses ; les pourparlers finirent à plusieurs reprises être rompus.

Le maître des travailleurs a déclaré qu'en raison de l'accord intervenu, il pensait pouvoir affirmer que le travail reprendrait vendredi matin.

## Le Krach de l'agent de change Girin et de la Mutuelle de France et des Colonies

M. Alfred Le Roy, député, en réponse à une demande de renseignements formulée par plusieurs députés de son circonscription, vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Député et cher Collègue,

Par lettre du 3 décembre 1913, vous avez bien voulu m'écrire que vous étiez au courant de la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

La Mutuelle de France et des Colonies n'a pas été agréée par le Ministère du Travail, et par conséquent, je ne puis donner d'avis sur la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

## Société des Vétérinaires du Nord

Les Vétérinaires du Nord ont tenu le 21 décembre 1913 leur séance annuelle annuelle à la préfecture du Nord, sous la présidence de leur nouveau président, M. Crovvel, de Dunkerque, chevalier de la Légion d'honneur.

M. le professeur Petit d'Allort, président de la Société de Pathologie comparée, était venu par sa présence relever l'éclat de son succès.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

## La grève des bouchers

Paris, 24 décembre.

Les ouvriers bouchers en grève à la Ville-Lévy, se sont réunis à la Bourse du Travail, ont voté la grève à l'unanimité.

Les patrons ont tenu une réunion dans laquelle ils ont décidé de faire quelques concessions. On croit généralement que les ouvriers n'accepteront pas ces concessions.

Une réunion a lieu actuellement à l'Hôtel de Ville, entre délégués patrons et ouvriers. Si un accord d'interversion pas, 800 dépeches seront envoyées en province, invitant les propriétaires à ne pas envoyer de bœufs pour le marché de demain.

Paris, 24 décembre.

La réunion entre patrons et ouvriers a eu lieu à 3 heures. Les négociations furent extrêmement laborieuses ; les pourparlers finirent à plusieurs reprises être rompus.

Le maître des travailleurs a déclaré qu'en raison de l'accord intervenu, il pensait pouvoir affirmer que le travail reprendrait vendredi matin.

## Le Krach de l'agent de change Girin et de la Mutuelle de France et des Colonies

M. Alfred Le Roy, député, en réponse à une demande de renseignements formulée par plusieurs députés de son circonscription, vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Député et cher Collègue,

Par lettre du 3 décembre 1913, vous avez bien voulu m'écrire que vous étiez au courant de la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

La Mutuelle de France et des Colonies n'a pas été agréée par le Ministère du Travail, et par conséquent, je ne puis donner d'avis sur la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

## Société des Vétérinaires du Nord

Les Vétérinaires du Nord ont tenu le 21 décembre 1913 leur séance annuelle annuelle à la préfecture du Nord, sous la présidence de leur nouveau président, M. Crovvel, de Dunkerque, chevalier de la Légion d'honneur.

M. le professeur Petit d'Allort, président de la Société de Pathologie comparée, était venu par sa présence relever l'éclat de son succès.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

## La grève des bouchers

Paris, 24 décembre.

Les ouvriers bouchers en grève à la Ville-Lévy, se sont réunis à la Bourse du Travail, ont voté la grève à l'unanimité.

Les patrons ont tenu une réunion dans laquelle ils ont décidé de faire quelques concessions. On croit généralement que les ouvriers n'accepteront pas ces concessions.

Une réunion a lieu actuellement à l'Hôtel de Ville, entre délégués patrons et ouvriers. Si un accord d'interversion pas, 800 dépeches seront envoyées en province, invitant les propriétaires à ne pas envoyer de bœufs pour le marché de demain.

Paris, 24 décembre.

La réunion entre patrons et ouvriers a eu lieu à 3 heures. Les négociations furent extrêmement laborieuses ; les pourparlers finirent à plusieurs reprises être rompus.

Le maître des travailleurs a déclaré qu'en raison de l'accord intervenu, il pensait pouvoir affirmer que le travail reprendrait vendredi matin.

## Le Krach de l'agent de change Girin et de la Mutuelle de France et des Colonies

M. Alfred Le Roy, député, en réponse à une demande de renseignements formulée par plusieurs députés de son circonscription, vient de recevoir la lettre suivante :

Monsieur le Député et cher Collègue,

Par lettre du 3 décembre 1913, vous avez bien voulu m'écrire que vous étiez au courant de la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

La Mutuelle de France et des Colonies n'a pas été agréée par le Ministère du Travail, et par conséquent, je ne puis donner d'avis sur la situation exacte de cette Société afin de vous permettre de donner des renseignements à ceux de vos adhérents qui vous consultent sur l'opportunité de continuer leur versement.

L'honneur de vous informer que mon administration a pour principe de ne jamais émettre d'avis sur le degré de confiance que peuvent mériter les sociétés qui, par leurs assemblées ou leur conseil d'administration, ont été agréées par le Ministère du Travail, dans les conditions prévues par la loi du 17 mars 1906, et en conséquence, je ne puis donner d'avis sur les conséquences qui peuvent en résulter pour vous.

## Société des Vétérinaires du Nord

Les Vétérinaires du Nord ont tenu le 21 décembre 1913 leur séance annuelle annuelle à la préfecture du Nord, sous la présidence de leur nouveau président, M. Crovvel, de Dunkerque, chevalier de la Légion d'honneur.

M. le professeur Petit d'Allort, président de la Société de Pathologie comparée, était venu par sa présence relever l'éclat de son succès.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

## DANS LA REGION

Terrible accident à Trith-le-Poirier

Aux Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, la plaque de crasse d'un convertisseur Becquet, rougissant à blanc, s'est détachée, au cours d'une opération, sur un ouvrier. Trois ont été légèrement blessés ; un quatrième, Théodore Carton, d'Haspres, père de cinq enfants, a eu la crâne fracturé et a été transporté mourant à l'Hôtel-Dieu ; le cinquième, Gaston Degrois, ouvrier belge, a été tué sur le coup.

## NAISSANCE

A Lille. — Nous apprenons la naissance, à Stockard, de la jeune Mlle Rodolphe, fille de M. et Mme Rodolphe-Nadeau, possédant de notre ancien et distingué collaborateur, M. Gaston Nadeau, directeur de « Nord Sportif », et de Mme Nadeau-Vielotte.

Les membres honoraires de la Société des Vétérinaires du Nord.

## Los Potes de l'Arrière

Présentant tout de suite, le 21 décembre, les Potes de l'Arrière, les membres de la Société des Vétérinaires du Nord, ont tenu leur séance annuelle à la préfecture du Nord, sous la présidence de leur nouveau président, M. Crovvel, de Dunkerque, chevalier de la Légion d'honneur.

M. le professeur Petit d'Allort, président de la Société de Pathologie comparée, était venu par sa présence relever l'éclat de son succès.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.

M. Dumoulin, président sortant, ouvre la séance à 12 heures, et dans une allocution des plus heureuses, exprime toute sa gratitude à ses collègues pour la confiance qu'ils lui ont accordée, après avoir remercié ses collaborateurs du bureau et salué M. le professeur Petit, il prie M. Crovvel de vouloir bien prendre la séance.

M. Crovvel a fait un discours charmant, fait un grand éloge de son prédécesseur, M. Dumoulin, et présente ensuite le distingué professeur d'Allort, M. Petit, qui dans une allocution très intéressante, a fait un exposé de la situation de la médecine vétérinaire en France, et a souligné le rôle de la Société des Vétérinaires du Nord.